

Communiqué de presse

Berne-Liebefeld, le 12 février 2019

Un vaccin pour se protéger de l'encéphalite à tiques

En 2018, plus de 100 nouveaux cas de méningo-encéphalite verno-estivale (MEVE) ont été enregistrés par rapport à l'année précédente. Il est possible de se prémunir contre la MEVE en se faisant vacciner en pharmacie, sans rendez-vous ni ordonnance médicale.

Le nombre de cas de méningo-encéphalite verno-estivale (MEVE) transmises par des tiques a atteint un nouveau record l'an dernier, avec 380 infections. La transmission a lieu suite à une piqûre par une tique porteuse du virus. L'encéphalite à tiques est une maladie infectieuse virale qui se manifeste par des symptômes grippaux et qui, dans certains cas, attaque même le système nerveux. Se faire vacciner contre la MEVE permet de s'en protéger.

Vaccination contre la MEVE en pharmacie

Les personnes en bonne santé à partir de 16 ans peuvent se faire vacciner en pharmacie, sans ordonnance médicale ni rendez-vous. Le vaccin assure une protection d'au moins 95% et est recommandé par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pour toutes les personnes résidant en Suisse (à l'exception des cantons de Genève et du Tessin). Pour atteindre une immunisation de base complète contre l'encéphalite à tiques, il faut effectuer trois vaccinations et un rappel tous les dix ans. Actuellement, l'assurance de base ne prend pas en charge les coûts de la vaccination en pharmacie. Néanmoins, de nombreux clients apprécient l'accès facile et rapide aux vaccins qu'offrent les pharmacies, en particulier les personnes ayant une franchise élevée, qui bénéficient du fait qu'aucune visite chez le médecin n'est nécessaire.

Que faire en cas de piqûre de tique?

Pour se protéger des tiques lorsque l'on se promène dans la nature, il faut porter des vêtements bien fermés, qui protègent les bras et les jambes, se couvrir la tête avec un chapeau ou une casquette, appliquer un répulsif contre les tiques et éviter les sous-bois. Après la sortie en plein-air, il faut procéder à un examen soigneux de la peau et des cheveux. Si malgré toutes les mesures de protection, une tique est parvenue à se loger sur la peau ou dans les cheveux, il faut la retirer immédiatement, désinfecter l'endroit piqué et noter la date. En présence de symptômes comme des rougeurs, une éruption cutanée voire une fièvre, il convient de se faire conseiller dans la pharmacie la plus proche.

Pour de plus amples informations, consultez www.vaccinationenpharmacie.ch.

Voici une vidéo tournée par un pharmacien: <https://youtu.be/yb7CzASM1IM>

Contact

Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse

Rahel Rohrer

Rédactrice/Relations avec les médias

Stationsstrasse 12

3097 Berne-Liebefeld

Tél.: +41 (0)31 978 58 27

Courriel: kommunikation@pharmaSuisse.org

À propos de pharmaSuisse

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse est l'organisation faîtière des pharmaciens. Elle compte actuellement 6'500 membres et 1'500 pharmacies affiliées. pharmaSuisse soutient ses membres dans leur mission de conseil et de prise en charge optimale de la population pour toute question relative à la santé. À cet effet, la société faîtière élabore des programmes de prévention efficaces et développe des prestations innovantes pour les soins médicaux de base. En contribuant ainsi à renforcer encore davantage la confiance que la population accorde aux pharmaciens.www.pharmaSuisse.org